



Perpignan, le 21 février 2025

Décision n° 2025-007 du 21 février 2025 proclamant les résultats de l'élection des représentants des personnels au sein des conseils centraux

Scrutin du mardi 18 février 2025 à 9h00 au jeudi 20 février 2025 à 17h00 organisé exclusivement par voie électronique

L'ADMINISTRATEUR PROVISOIRE,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 712-2 à L.712-6, L. 713-1, L. 713-3, L. 719-1, L. 719-2, D. 719-1 à D. 719-40 ;
Vu les statuts de l'université de Perpignan ;
Vu la délibération de la CNIL n°2019-053 du 25 avril 2019 portant adoption d'une recommandation relative à la sécurité des systèmes de vote par correspondance électronique, notamment via Internet ;
Vu la décision n°2020-058 du 22 octobre 2020 proclamant les résultats du scrutin du 20 octobre 2020 organisé pour l'élection des représentants des personnels et des usagers aux conseils centraux ;
Vu la décision n°2021-049 du 19 mai 2021 fixant les modalités d'organisation du vote électronique à l'Université de Perpignan Via Domitia ;
Vu la décision n°2023-022 du 24 mars 2023 proclamant les résultats de l'élection des représentants des usagers au Conseil d'Administration (CA), à la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU), et à la Commission de la Recherche (CR) ;
Vu la décision n°2024-062 du 28 novembre 2024 portant organisation de l'élection des représentants des personnels et des usagers au sein des conseils centraux ;
Vu la décision n°2025-002 du 24 janvier 2025 fixant la liste des candidatures pour l'élection des représentants des personnels au sein des conseils centraux ;
Vu l'avis du comité électoral consultatif du 27 novembre 2024 ;
Vu l'avis du comité électoral consultatif du 21 janvier 2025 ;
Vu le procès-verbal du 24 janvier 2025 relatif au tirage au sort déterminant l'ordre de présentation des candidatures et des professions de foi ;
Vu le rapport d'expertise intermédiaire de l'expert indépendant du 7 février 2025 ;
Vu l'ensemble des procès-verbaux de dépouillement des suffrages du 20 février 2025,

DECIDE

Article 1^{er} – Sont déclarés élus au **Conseil d'Administration (CA)** à compter de la première réunion du Conseil d'Administration convoquée pour l'élection du Président, pour une durée de quatre ans :

Collège A : 8 sièges à pourvoir :



- **Liste – Pour des environnements positifs et solidaires**

- 1- M. AUGUET Yvan
- 2- Mme JAY-ROBERT Ghislaine
- 3- M. VERNAY François
- 4- Mme BLANCHARD Carole
- 5- M. BLANCHARD Hervé
- 6- Mme LONCKE Lies
- 7- M. GOURBIERE Sébastien
- 8- Mme VILLESÈQUE-DUBUS Fabienne

Collège B : 8 sièges à pourvoir :

- **Liste – Pour des environnements positifs et solidaires**

- 1- Mme GRÉGOIRE Sophie
- 2- M. ROBINNE Sébastien
- 3- Mme FAURE Laurence
- 4- M. CALVAYRAC Christophe
- 5- Mme GAVALDA-MOULENAT Christine
- 6- M. CERTAIN Raphaël
- 7- Mme LANGAND Juliette
- 8- M. GALOKHO Chekh

Collège BIATSS : 4 sièges à pourvoir, dans l'ordre de présentation du tirage au sort :

- **Liste – CGT FERC SUP**

- 1- M. VIVIER-MERLE Alexandre
- 2- Mme MOAL Bleuenn

- **Liste – SNPTES-UNSA**

- 1- M. BREARD Mickaël
- 2- Mme DELAGE Anne

Article 2 – Sont déclarés élus au sein de la **Commission Formation et Vie Universitaire du Conseil Académique (CAC-CFVU)** à compter du 24 mars 2025 et pour une durée de quatre ans :

Collège A – Secteur JEG : 2 sièges à pourvoir :



- **Liste – Pour des environnements positifs et solidaires**

- 1- Mme GONCALVES Olga
- 2- M. JUHEL Christophe

Collège A – Secteur ALL SHS : 2 sièges à pourvoir :

- **Liste – Pour des environnements positifs et solidaires**

- 1- M. DUPONT Jocelyn
- 2- Mme COURRENT Mireille

Collège A – Secteur ST : 2 sièges à pourvoir :

- **Liste – Pour des environnements positifs et solidaires**

- 1- Mme MASSON Sophie
- 2- M. BERTRAND Cédric

Collège B – Secteur JEG : 2 sièges à pourvoir :

- **Liste – Pour des environnements positifs et solidaires**

- 1- M. BOUNIOL Romain
- 2- Mme ANDJECHAÏRI-TRIBILLAC Sarah

Collège B – Secteur ALL SHS : 2 sièges à pourvoir :

- **Liste – Pour des environnements positifs et solidaires**

- 1- Mme CHARTIER Marie
- 2- M. NOGUES Pascal

Collège B – Secteur ST : 2 sièges à pourvoir :

- **Liste – Pour des environnements positifs et solidaires**

- 1- M. BELIN Christophe
- 2- Mme MOUAKHER Amira



Collège BIATSS : 3 sièges à pourvoir, dans l'ordre de présentation du tirage au sort :

- **Liste SNPTES-UNSA**

- 1- Mme DEVAUX Pauline
- 2- M. CORTADELLAS-DEVELAY Jonathan

- **Liste CGT FERC SUP**

- 1- Mme MONTREDON-CAMBOULIVES Marie-Line

Article 3 – Sont déclarés élus au sein de la **Commission Recherche du Conseil Académique (CAc-CR)** à compter du 24 mars 2025 et pour une durée de quatre ans :

Collège 1 – Secteur JEG : 3 sièges à pourvoir :

- **Liste - Pour des environnements positifs et solidaires**

- 1- M. BRIEC Walter
- 2- Mme VALETTE Vanessa
- 3- M. CHAIEHLOUDJ Walid

Collège 1 – Secteur ALL SHS : 3 sièges à pourvoir :

- **Liste - Pour des environnements positifs et solidaires**

1. M. LACQUEMENT Guillaume
2. Mme OSTOLAZA Maitane
3. M. MARTY Nicolas

Collège 1 - Secteur ST : 3 sièges à pourvoir :

- **Liste – Pour des environnements positifs et solidaires**

1. M. INGUIMBERT Nicolas
2. Mme EL YACOUBI Samira
3. M. DUVAL David

Collège 2 – Secteur JEG : 1 siège à pourvoir :

- **Soutenue par la liste "Pour des environnements positifs et solidaires"**

1. Mme DUMAS Audrey



Collège 2 – Secteur ALL SHS : 1 siège à pourvoir :

- **Soutenue par la liste "Pour des environnements positifs et solidaires"**
1. Mme BLANC Anne-Lise

Collège 2 – Secteur ST : 2 sièges à pourvoir :

- **Liste - Pour des environnements positifs et solidaires**
- 1- M. ROBIN Nicolas
 - 2- Mme BIES-ETHEVE Natacha

Collège 3 – Secteur JEG : 1 siège à pourvoir :

- **Soutenue par la liste "Pour des environnements positifs et solidaires"**
- 1- M. LACAN Camille

Collège 3 – Secteur ALL SHS : 1 siège à pourvoir :

- **Soutenue par la liste "Pour des environnements positifs et solidaires"**
- 1- Mme SUREDA-CAGLIANI Sylvie

Collège 3 – Secteur ST : 2 sièges à pourvoir :

- **Liste - Pour des environnements positifs et solidaires**
- 1- Mme TOULZA Eve
 - 2- M. THIERY Frédéric

Collège 4 – 1 siège à pourvoir :

- **Soutenue par la liste "Pour des environnements positifs et solidaires"**
- 1- M. KAMOKOUE Francis



Collège 5 – 3 sièges à pourvoir, dans l'ordre de présentation du tirage au sort :

- **Liste – SNPTES-UNSA**

- 1- Mme DESCOMBIN Julie
- 2- M. SARAGONI Gilles

- **Liste – CGT FERC SUP**

- 1- M. CAYROL Michel

Collège 6 – 1 siège à pourvoir :

- ***Soutenue par la liste "CGT FERC SUP"***

- 1- Mme SAUNIÈRE Véronique

Article 4 – La directrice générale des services est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera affichée dans les locaux de l'Université et qui sera publiée sur les listes de diffusion « admin-info », « étudiants » et sur le site internet de l'Université.

Pour l'administrateur provisoire et par délégation,
La directrice générale des services



Alexandra PUARD